

La Gazette de Vallabrix

Juillet 2014



N° 61

LE MOT DU MAIRE

Je me félicite que les élections municipales se soient déroulées dans un climat serein, elles ont permis un débat approfondi sur l'orientation à donner à notre village pendant les six prochaines années. Depuis le 30 mars une nouvelle équipe municipale s'est mise au travail en ayant comme ligne directrice le bien commun.

Nous devons mobiliser tous nos moyens afin que Vallabrix continue à être un village attractif et poursuive sa modernisation.

Depuis plusieurs semaines, un comité de pilotage se réunit pour travailler sur le projet Bouyer, les comptes rendus de ces réunions sont mises en ligne sur le site de Vallabrix.

Nous avons décidé de « garder » la main sur l'aménagement de ce nouveau quartier.

Nous avons l'exigence de réussir cette greffe urbaine qui doit s'intégrer dans le paysage et s'harmoniser avec le bâti ancien. Nous voulons aussi accueillir avec ce projet de jeunes familles « primo-accédant » qui sont à la recherche d'une habitation. La construction d'une nouvelle école qui réponde aux besoins actuels et futures est intégrée dans ce projet.

Nous organiserons une première réunion publique sur ce dossier le 4 septembre.

En mars 2011, nous avons déposé un dossier au Conseil Général pour aménager la traversée du village qui se fera en deux phases. Après plusieurs relances de notre part, notre dossier complet va être présenté à la commission permanente du mois de juillet avec de réelles chances d'être retenu.

En tenant compte de nos capacités financières, nous serons alors en mesure de programmer la première tranche des travaux qui traitera la partie entre la « Mola » et la sortie nord du village.

Nous avons programmé des travaux de goudronnage sur différentes rues et chemins : début du chemin de Pognadoresse, route de Masmolène, rue des Aires, impasse en face de la mairie.

Je note avec intérêt que des personnes se sont rassemblées pour créer un nouveau comité des fêtes. Je leur confirme le soutien de la municipalité pour l'organisation de la fête de fin août.

Je tiens à saluer le bénévolat des anciens du Club taurin qui ont porté à quelques-uns la fête pendant plus de 10 ans.

Cet été trois manifestations sont prévues :

- Le marché nocturne le 15 août sur le parking du foyer
- La fête du village les 23 et 24 août organisée par le comité des fêtes.
- La participation du village aux journées du patrimoine, une visite guidée de Vallabrix sera assurée par Bernadette Voisin le samedi 20 septembre.

JE VOUS INVITE À PARTICIPER À CES FESTIVITÉS ET VOUS SOUHAITE DE PASSER UN AGRÉABLE ÉTÉ.

Bernard Rieu



INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT HORAIRE D'ÉTÉ

le Secrétariat de Mairie sera ouvert :

- **LUNDI MATIN**
7H - 12H
- **MERCREDI MATIN**
7H - 12H
- **VENDREDI MATIN**
7H - 11H

Tél. : 04 66 22 58 12
Fax. : 04 66 22 01 48

PERSONNEL COMMUNAL RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE

Pour recruter la personne qui doit remplacer Elyane Pol, les élus ont établi une fiche de poste où figurent toutes les tâches de l'agent. Lorsque ces tâches sont placées sur une grille horaire, on peut mesurer les contraintes de cet emploi. Le travail se répartit sur la semaine entière :

- l'amplitude des journées est longue, entre 7h 30 et 18h30
- le temps de travail est morcelé entre 3 plages horaires consacrées à l'école : garderie du matin, cantine le midi et garderie le soir
- entre ces plages horaires, l'agent est occupé par des tâches ménagères dans les bâtiments communaux et d'autres tâches liées au fonctionnement de la mairie (distribution du courrier municipal par exemple).

Dans la fiche de poste, une autre mission est venue s'ajouter à celles qui incombaient à Elyane. L'agent sera aussi employé à la médiathèque pour effectuer une permanence et poursuivre le travail de gestion réalisé par des bénévoles jusqu'à présent.

Comme on le voit, cet emploi polyvalent exige des compétences variées et impose une réelle flexibilité. Ces critères ont guidé la commission qui a sélectionné les dossiers et retenu Sylvie Faure, qui prendra son poste le 1er août. Nous lui souhaitons de bien s'intégrer dans ce poste.

*Géraldine Brun, Marie Truchet,
Bernard Rieu, Odile Pernin-Vidal*

PROCHAINEMENT À VALLABRIX

Un débit de boisson ouvrira ses portes. Il sera situé place de l'Horloge dans la cour où se trouve la façade Renaissance. Ce sera un établissement saisonnier, muni d'une licence Il pour délivrer des boissons sans alcool, bière, vin et champagne. L'objectif est de créer un point de rencontre convivial au centre du village qui proposera des produits essentiellement locaux et naturels.

Les dates et horaires d'ouverture ne sont pas encore déterminés, mais on espère que ce projet aboutira dès cet été.

Jean Buoninconti

ÉTAT CIVIL

le 14 mai 2014

Naissance de Mélia EL BRAZI
à Nîmes

le 26 Juin 2014

Naissance de Charlie Philippe Jean MAZIER,
à Bagnols/Cèze

le 06 juin 2014

Mariage de Laurent JALOUX
avec Nicole MINGUET
à Vallabrix

L'EAU



CONTRÔLE EAU POTABLE...

Un contrôle de l'installation de prélèvement de l'eau potable a eu lieu le 22 avril 2014 par deux agents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). L'objectif était de vérifier la conformité de notre captage vis-à-vis du Code de la Santé Publique.

Aucune anomalie n'a été relevée, il manquerait seulement la présence d'une dalle de béton de 2 mètres autour des têtes de forage.

PRÉLÈVEMENT EAU POTABLE...

Actuellement et depuis 1993 la commune de Vallabrix bénéficie d'une autorisation préfectorale de captage d'eau de 100 m³ par jour. Si cela est tout juste suffisant l'hiver, dès que les beaux jours arrivent nous dépassons largement ce quota. Une demande est engagée depuis plusieurs mois afin d'obtenir un prélèvement maximal de 280 m³ par jour.

Cette autorisation est sur le point d'aboutir positivement et va nous permettre de pouvoir prélever la quantité d'eau nécessaire à notre consommation ainsi qu'à celle de nouveaux arrivants.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPQS)...

Le RPQS a été créé par une loi de 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement qui en précise le contenu ainsi que les modalités de présentation. Complété en 2007, un décret introduit les indicateurs de performance des services.

Le RPQS est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante de la collectivité) qui répond à une exigence de transparence interne mais aussi vis-à-vis de l'usager. Il fournit des éléments d'explication sur le prix de l'eau et éclaire sur le fonctionnement en général.

En tant qu'usager, vous pouvez consulter le RPQS de la commune. Un lien internet sera installé sur le site internet de la mairie (www.vallabrix.com), afin de pouvoir le télécharger directement sur le site de l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

DÉCLARATION DES FORAGES ET PUIS DOMESTIQUES...

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 et le décret de 2008 imposent à tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique de le déclarer en mairie.

Il est important de déclarer les forages car l'eau est un bien commun à protéger. Ces ouvrages ont un impact sur la qualité et la quantité des eaux de la nappe phréatique. Mal réalisés, ils peuvent être des points d'entrée de pollution, ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.

Le recensement des puits et forages privés permettra à l'Agence Régionale de Santé (ARS), en cas de pollution de nappe présentant un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation, par exemple).

RISQUES DE FEUX DE FORÊT

LA PRÉFECTURE PROHIBE L'UTILISATION DU FEU SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

Au vu des conditions climatiques de sécheresse et de vents violents que subit le département, le Préfet du Gard a décidé d'avancer au 16 mai 2014 la date de l'arrêté interdisant l'emploi du feu. Dès lors, les services de l'État dans le Gard seront mobilisés afin de veiller aux risques de départs de feu et aux conduites dangereuses susceptibles d'être à l'origine d'incendies.

L'EMPLOI DU FEU EST DONC INTERDIT PARTOUT ET POUR TOUS

À compter du 16 mai et jusqu'à nouvel ordre, cette interdiction s'applique sur l'ensemble du département du Gard, afin de prévenir les incendies et protéger les populations.

- Les brûlages de végétaux coupés ou sur pieds,
- L'écobuage,
- Les feux de camp,
- Les barbecues en zone végétalisée,
- L'incinération des déchets verts issus de l'entretien des jardins, parcs et espaces verts.

SOYEZ RESPONSABLES !

Les propriétaires ont pour obligation de débroussailler autour de leur habitation afin d'assurer leur propre protection et d'améliorer la sécurité des agents du service départemental d'incendie et de secours. Les déchets issus du débroussaillage ne doivent pas être brûlés mais amenés en déchetterie ou broyés puis stockés.

Anthony Foucault

LE NUMÉRIQUE

LES RAISONS D'UNE SITUATION DIFFICILE ET D'UN AVENIR INCERTAIN

Dans un article du Républicain, un couple de commerçants d'Uzès dénonçait avec raison les défaillances du réseau de téléphonie. Cette situation se retrouve dans d'autres secteurs de l'Uzège, et notamment dans notre commune où les problèmes de desserte ont été maintes fois signalés par la mairie à l'opérateur Orange.

Or, les opérateurs de téléphonie n'ont pas prévu d'investir sur les communautés de communes du Pont du Gard et du pays d'Uzès. Ils n'interviennent que dans des secteurs fortement urbanisés où la rentabilité de leur investissement est maximale.

Pour les années à venir, il faudra donc choisir entre ces deux scénarios :

- Soit laisser faire les opérateurs et on assistera alors à des fractures entre territoires,
- Soit demander aux collectivités territoriales de financer les infrastructures pour le haut débit.

Le Pays Uzège Pont-du Gard a demandé une étude au bureau ON-X qui a rendu publiques ses analyses. D'après son estimation, la desserte en très haut débit représenterait pour les deux communautés un investissement de 50 millions d'euros !

Le très haut débit avec la fibre optique est d'ores et déjà un équipement indispensable pour attirer des entreprises et des populations jeunes. En se désengageant de ce secteur essentiel, l'Etat crée des situations inéquitables en termes de développement économique et laisse les particuliers en face des opérateurs qui proposent les mêmes forfaits pour tous, que le service rendu soit optimal ou aléatoire.

Bernard Rieu, Odile Pernin-Vidal

URBANISME

QUELLE AUTORISATION DÉPOSER ?

CONSTRUCTION NEUVE	AUTORISATION À DÉPOSER
pour toute construction nouvelle de plus de 20 m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol	permis de construire
construction entre 5 et 20 m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol, hauteur inférieure ou égale 12m	déclaration préalable
construction inférieure à 5 m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol, hauteur supérieure à 12 m	

TRAVAUX SUR UNE CONSTRUCTION EXISTANTE	AUTORISATION À DÉPOSER
extension supérieure à 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol	permis de construire
dans les zones urbaines (zone U) des communes bénéficiant d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu (POS ou PSMV), <ul style="list-style-type: none">• extension supérieure à 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol• extension de surface de plancher ou d'emprise au sol comprise entre 20 et 40 m², portant la surface totale du bâtiment (existant + projet) à plus de 170 m² seuil au-delà duquel il est obligatoire d'avoir recours à un architecte pour déposer un permis de construire)	
changement de destination avec modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment (*)	
extension entre 5 et 20 m² de surface de plancher	déclaration préalable
dans les zones urbaines (zone U) de communes bénéficiant d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu (POS ou PSMV), extension inférieure 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol ne portant pas la surface totale du bâtiment (existant + projet) à plus de 170m² (seuil au-delà duquel il est obligatoire d'avoir recours à un architecte pour déposer un permis de construire)	
travaux de ravalement modifiant l'aspect extérieur	
changement de destination sans modification de la structure porteuse ou de la façade	

(*) Un changement de destination, avec ou sans travaux, indique que l'on passe d'une destination à une autre (habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerces, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt, service public ou d'intérêt collectif).

Le changement de destination implique des formalités administratives différentes selon les travaux qui l'accompagnent

Transformer son garage en pièce de vie (chambre, ...) ne modifie pas la destination (habitation dans les 2 cas), mais modifie le calcul de la surface de plancher.

Si cette surface est inférieure à 20 m² hors zone U du PLU ou 40 m² en zone U du PLU, une déclaration préalable devra être déposée.

Au-delà de ces surfaces, un permis sera demandé.

Document du CAUE 30

ORDURES MÉNAGÈRES 2 COLLECTES PAR SEMAINE.

Après un test couronné de succès l'été dernier, le SICTOMU renouvelle sa double collecte sur les bacs de RESTE (RESidus des Tris Effectués).

En effet, 2 collectes par semaine en période estivale vont être organisées du 30 juin au 31 août 2014.

Comme l'an passé, ce service n'aura pas d'incidence sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Pour preuve, grâce à une maîtrise financière rigoureuse, le taux de cette taxe voté par les élus le 6 mars dernier a été baissé de 1%.

Cette action vise à atténuer les problèmes des odeurs générées lors des périodes de grandes

chaleurs, à faire face à l'accroissement des visites chez les usagers l'été, ainsi qu'à répondre aux besoins des résidences secondaires.

Les collectes auront lieu tous les lundis et jeudis matins.

L'horaire de passage n'étant pas définitif, il est demandé aux usagers, comme d'habitude, de bien vouloir sortir leur bac la veille au soir du jour de passage et de le rentrer après le passage du véhicule de collecte.

Attention: en cas de présence de déchets indésirables dans le bac de ResTE (verre, papier, emballages, textiles, toxiques...), votre bac pourrait ne pas être collecté.

Anthony Foucault

COMMUNIQUÉ DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

COMPTEURS D'EAU

Pour une meilleure gestion et pour éviter tout litige, lors d'un changement de propriétaire, nous vous prions de bien vouloir communiquer à la mairie par lettre :

- le relevé d'eau
- la date de départ du locataire
- la nouvelle adresse du locataire
- l'index final

EVOLUTION DE LA DÉMOGRAPHIE DANS LE GARD

LA QUESTION DU LOGEMENT

L'Agence de l'Urbanisme de la région nîmoise et alésienne (A'U) vient de faire paraître une étude éclairante sur l'évolution de la population dans le Gard à partir des données du recensement de l'INSEE de 2011. Les tableaux joints permettent de mesurer l'évolution du département, par commune et par SCOT.

Si le département a connu une croissance ininterrompue en 50 ans, l'étude de l'évolution des communes et des SCOTS entre 2006 et 2011 révèle que l'Uzège-Pont-du-Gard connaît l'un des plus forts taux de croissance annuelle (1, 8%), une croissance due au solde migratoire.

Au moment où ces chiffres étaient publiés, le département tenait ses 1er assises de l'Habitat (24/06/2014) et tirait la sonnette d'alarme sur le manque de propositions pour satisfaire les besoins en logement. Le problème du coût reste majeur. Les services du département et de la Préfecture, les élus ont insisté pour que les com-

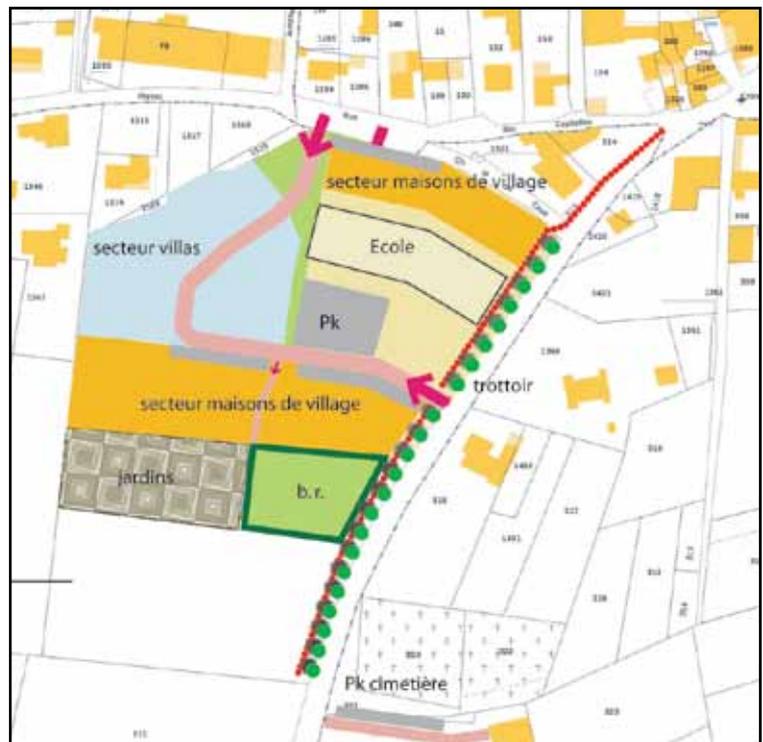
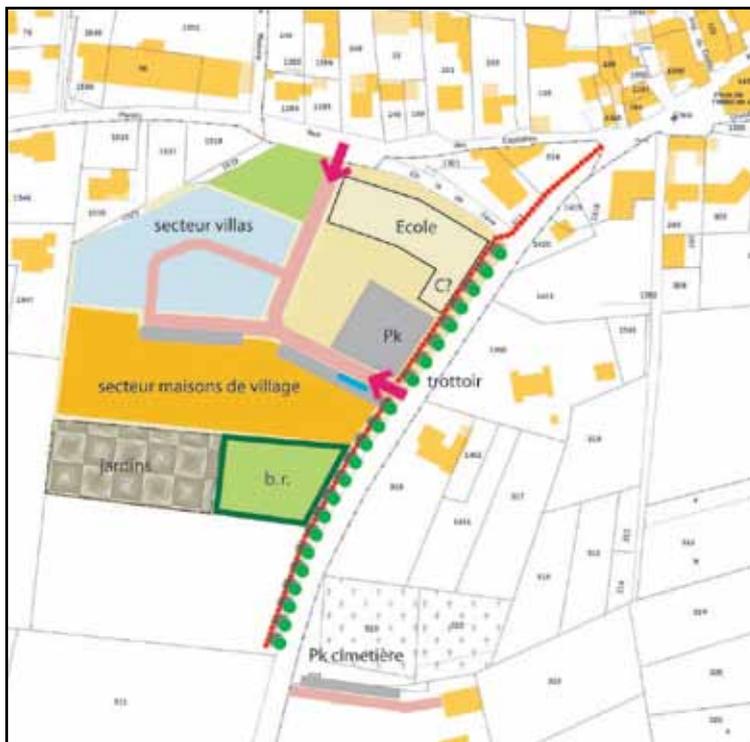
munes grandes ou petites se dotent d'une politique de l'habitat, en utilisant au besoin les outils institutionnels à leur disposition, notamment l'Etablissement public foncier LR. (ML du 25/06/2014)

Tous ces éléments nous confortent dans la démarche que nous avons entreprise sur le secteur BOUYER et sur la méthode retenue. Nous sommes par ailleurs déterminés à ce que les habitations qui verront le jour facilitent l'accès à la propriété à de jeunes couples, et que l'ensemble réponde à l'objectif de mixité sociale.

L'étude de faisabilité en cours a retenu pour l'aménagement du secteur les deux schémas ci-dessous qui constituent une base de réflexion pour la collectivité. Une réunion publique est prévue le jeudi 4 septembre à 18h30.

Odile Pernin- Vidal

PROJET SECTEUR BOUYER



STRUCTURE ET DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES DANS LE GARD

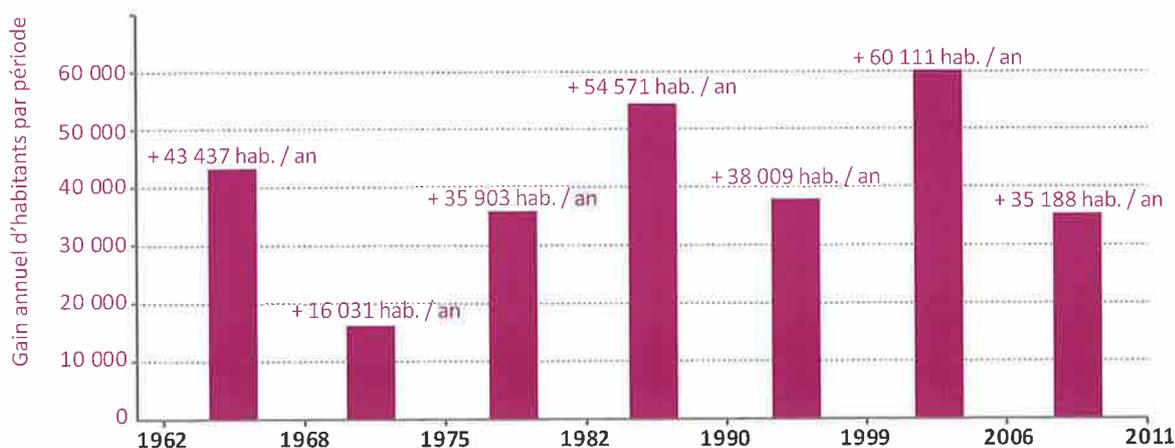
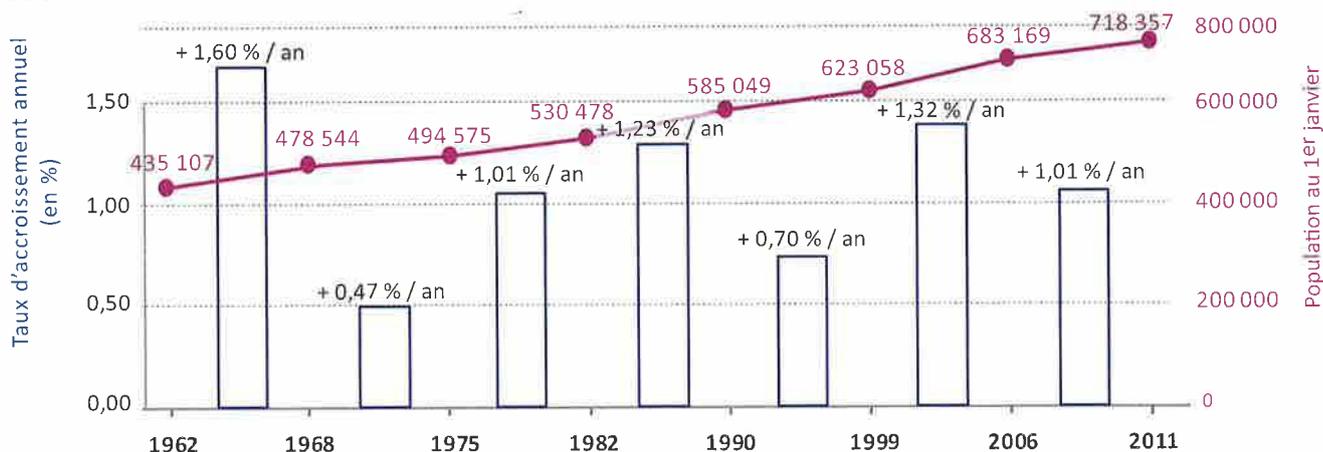
50 ans de croissance ininterrompue dans le Gard

En 2011, le Gard compte 718 357 habitants, soit 280 000 de plus qu'en 1962. Ce gain est considérable puisqu'il représente l'équivalent de plus de deux fois la population actuelle de Nîmes.

Le taux de croissance annuel s'élève donc à 1 % par an de 1962 à 2011 dans le Gard tandis que dans le même temps et pour la même période, ce taux est de 0,69 % par an dans la France Métropolitaine.



ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU GARD DEPUIS 50 ANS



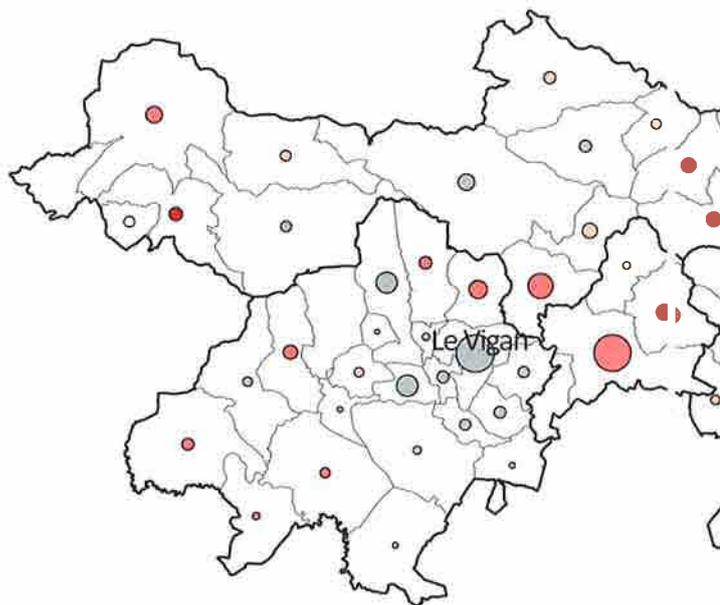
STRUCTURE ET DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES DANS LE GARD

La croissance à l'échelle des communes

L'essor continu des couronnes périurbaines

En cinq ans, la croissance démographique s'est diffusée sur une grande partie du territoire, cependant en nombre d'habitants, ce sont les communes situées dans la moitié Sud-Est du département et autour d'Alès qui en ont gagné le plus. Aigues-Mortes est la commune qui a enregistré la plus forte augmentation (+ 1 430 habitants), suivie de Pont-Saint-Esprit et de Calvisson. Il est à noter qu'Alès occupe la 4^{ème} position devant ainsi Nîmes par son taux de croissance. Les pertes de population concernent des villes comme Villeneuve-lès-Avignon, Bagnols-sur-Cèze, Saint-Ambroix, Bessèges mais aussi des communes limitrophes de Nîmes telles que Caissargues, Marguerittes ou Poulx.

Si l'on considère les taux de variation annuels, il apparaît qu'hormis Aigues-Mortes, les évolutions les plus marquantes sont le fait de communes situées en deuxième couronne de Nîmes et dans des secteurs soumis à l'influence de plusieurs grandes villes : entre Nîmes et Montpellier, Nîmes et Alès et entre Nîmes et Avignon ou Beaucaire. Ce phénomène de périurbanisation est à mettre en lien avec la mobilité encore facilitée par les grands axes routiers qui permettent d'accéder aux différents bassins d'emplois du Gard et des départements limitrophes.

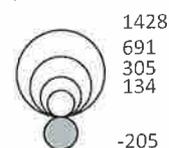


Evolution annuelle (%)

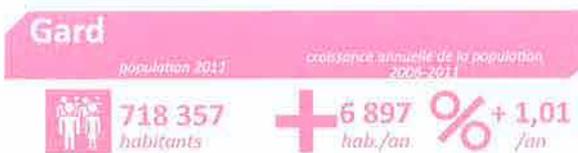


— Limite d'intercommunalité

Evolution brute
(nb. habitants)



STRUCTURE ET DYNAMIQUES démographiques dans le Gard



Source et méthode

Les résultats du recensement de la population publiés en 2014 et concernant la population 2011 sont issus des enquêtes annuelles réalisées entre 2006 et 2010.

Avec le recensement rénové, la méthode de collecte auprès des habitants change. Elle distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

L'ensemble de la population des communes de moins de 10 000 habitants (63 % des habitants du Gard) a été recensé sur la période 2006-2011. Dans le même temps, environ 40 % des habitants des 8 communes comptant plus de 10 000 habitants (37 % de la population du département) ont été recensés.

La présente étude prend en compte les données de « population municipale ». La population municipale comprend : les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

DÉBROUSSAILLAGE

Nous avons fait appel aux chantiers d'insertion du centre social intercommunal pour débroussailler une bande de quatre mètres de large le long de la côte derrière le village.

L'équipe, dirigée par Nicolas Chevrier, est composée de 6 personnes qui travaille de 7h jusqu'à 13h. Le coût d'une journée est de 150 euros pour l'équipe, nous avons opté pour 10 journées de travail.

Le chantier a démarré au niveau de la propriété de M. Contat et s'est déplacé vers la tranchée. A ce niveau, il ya des parcelles privées qui n'ont pas pu être traitées.

Divers déchets (plastique, métaux, plaques) ont été récupérés et évacués à la déchetterie. Ces travaux permettent d'améliorer la sécurité du village face aux risques incendie. Il est demandé aux riverains de ne pas jeter le moindre déchet y compris des végétaux sur cette côte.

Nous ferons appel à nouveau à ce chantier l'an prochain pour continuer le débroussaillage.

Bernard Rieu

NOUVEAU

ASSISTANCE MATERNELLE AGRÉE

Martine Fouque, assistante maternelle agréée accueille vos enfants de 0 à 10 ans de jour comme de nuit ainsi que le week-end dans un cadre agréable.

**Vous pouvez prendre contact
au 07 71 04 97 81**

LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Cette commission extra-municipale a pour but de réunir les différentes associations de Vallabrix, pour permettre d'harmoniser leurs actions et leurs moyens.

Pour se faire, je pense qu'il serait souhaitable de faire un calendrier des différentes manifestations sur l'année, en coordonnant ou regroupant éventuellement certaines.

La mutualisation des ressources matérielles : sono, frigo, éclairage festif, chaises, tables..., est à envisager, avec des règles de bonnes conduites qui permettraient d'éviter les problèmes. De même pour les coups de mains.

L'harmonisation des différents lieux mis à disposition : la salle municipale, la médiathèque, avec un planning accessible à tous, ferait aussi partie du projet.

Enfin, soyons fous ou ambitieux, définir un thème annuel, concentrer l'énergie de plusieurs associations sur un objectif central comme fleurir et arborer notre village, le lavoir, la place de l'église, la mairie...

Toute autre idée est la bienvenue, cette liste n'est pas limitative.

Alors inscrivez votre association auprès de Nadine à la mairie. Première réunion en septembre.

A bientôt,

Philippe Marie

UNE NOUVELLE FACTURE IMPRÉVUE !

Dès notre arrivée à la mairie en 2008, nous avons dû honorer des factures qui dataient de plusieurs années. Nous pensions avoir tout réglé hélas mais nous nous trompions. En effet, Eliane n'a pas été inscrite au bon organisme pour sa retraite pendant 6 ans de 2001 à 2007. Pour liquider la retraite d'Éliane, il faut que la commune verse la somme de 14 700 euros au CNRACL. A noter qu'Eliane doit aussi déboursier une somme de 654 euros.

CARRIÈRE

NOS DÉMARCHES

Le suivi de l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2013

L'arrêté qui accorde l'extension sur Saint-Victor et l'augmentation de la production contient des dispositions pour accélérer et finaliser la réhabilitation des fronts de taille sur Vallabrix. Deux articles précisent que toute la partie visible de la carrière depuis le village doit être réaménagée avec des paliers de 5 m de hauteur et 15 m de largeur pour limiter les risques de dégradation par l'érosion.

- La réhabilitation de la partie OUEST (secteur 3) doit être entièrement réalisée d'ici août 2015
- La réhabilitation de la partie EST (secteur 2) doit faire l'objet d'une proposition pour ramener les paliers de 10 m à la hauteur prescrite de 5 m. L'entreprise Fulchiron avait un délai d'un an pour faire procéder à l'étude de la reprise des fronts.

L'entreprise a d'ores et déjà demandé aux deux communes de se prononcer sur un modèle, parmi 4 propositions différentes où varient :

- les hauteurs (choix entre 5 et 7 mètres de hauteur de front)
- les parties où la reprise sera effectuée :
 - uniquement la partie Est (secteur 2),
 - cette partie + la fin de la partie Ouest (secteur 3) qui rejoint le col.

Le choix de Vallabrix se porterait sur le modèle 1, celui de St- Victor sur le modèle 2, parce que celui-ci n'engage pas de recul sur le territoire communal et par conséquent pas d'enquête publique. Les modèles 3 et 4 ne respectent pas la hauteur de 5 m.

Les élus de Vallabrix pensent qu'il est nécessaire de solliciter les services de la Préfecture avant de s'engager sur l'un des modèles. Le conseil n'a donc pas délibéré sur cette question.

Le contrat de fortage

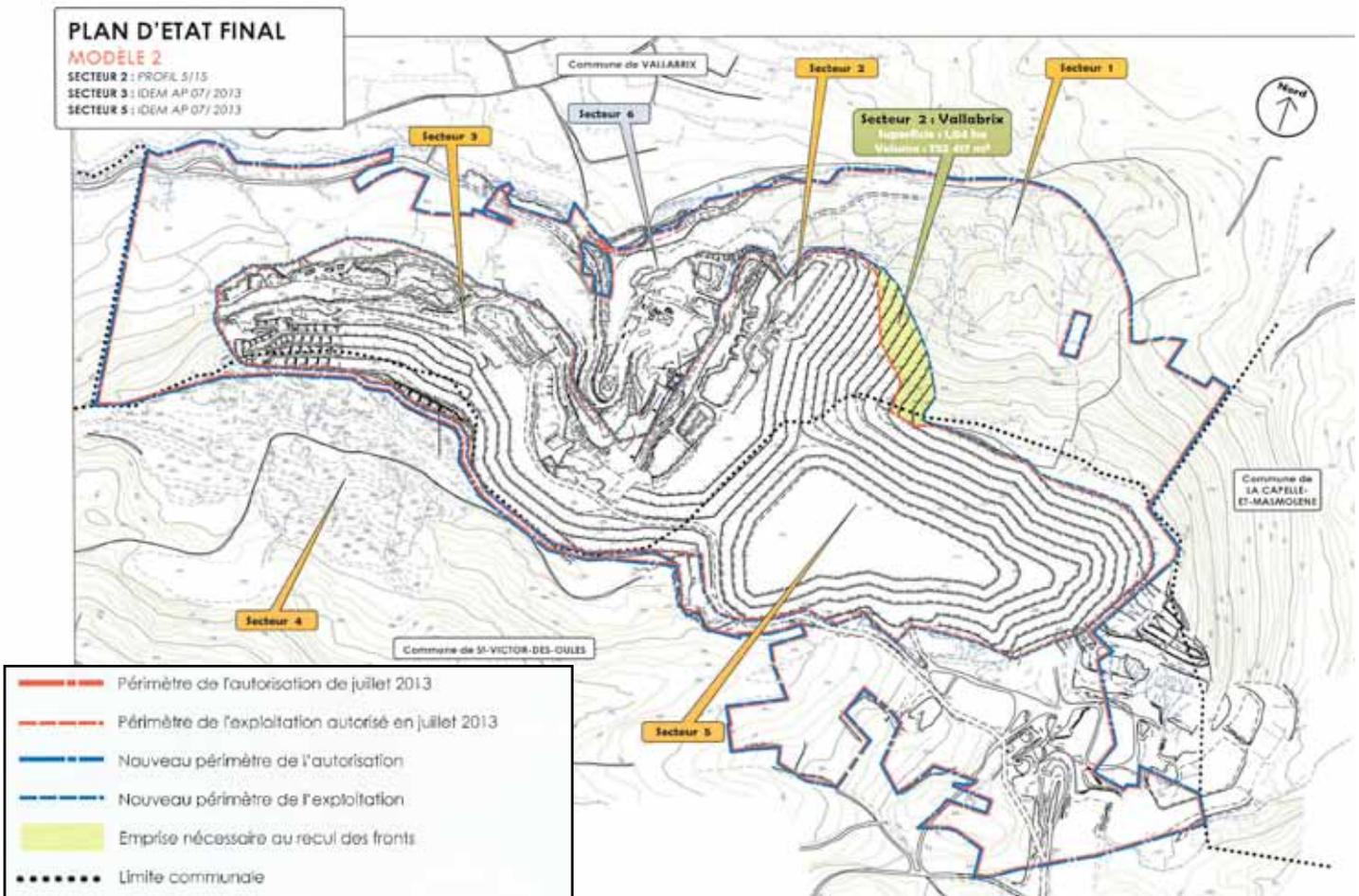
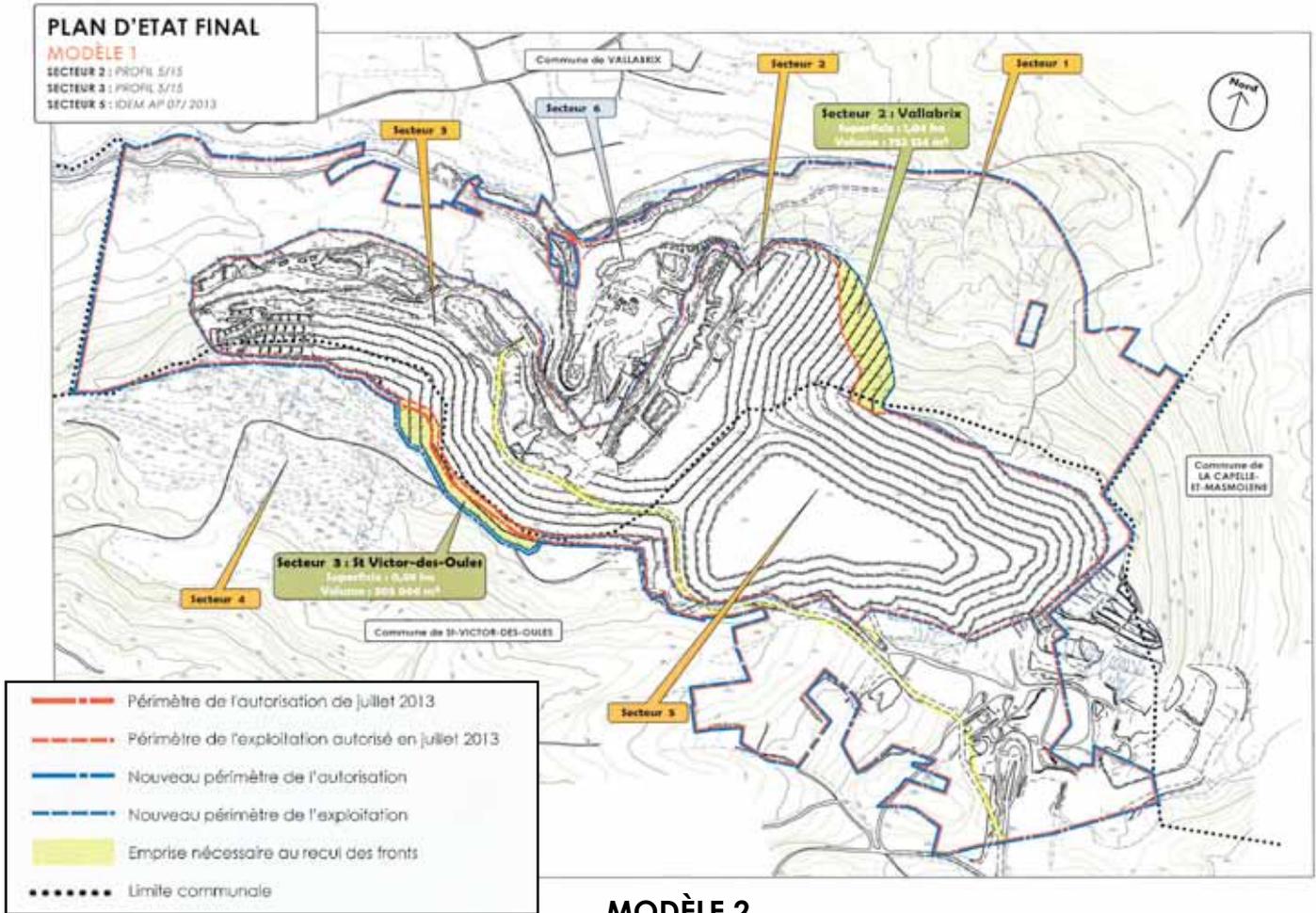
La consultation avec maître Maillot nous a conduits à choisir la voie du recours contre l'arrêté pour obtenir une négociation sur notre contrat de fortage.

Le délai de recours expire au 25 juillet 2014 : maître Maillot est chargé de produire un mémoire pour contester certaines parties de l'arrêté qui sont à terme très défavorables à la commune, notamment quand l'exploitation se sera déplacée sur le territoire de Saint-Victor.

Odile Pernin-Vidal



MODÈLE 1



INTERCOMMUNALITÉ

EVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ LA CCPU

Depuis 2010, la Communauté de Communes du Grand Lussan est engagée dans un dispositif qui a été le support de son action intercommunale sur son territoire. Ainsi, dans le cadre de l'Agenda 21, elle a procédé à la mise en réseau de ses bibliothèques.

La fusion des deux Communautés (Grand Lussan, Uzège) a fait que la CCPU hérite aujourd'hui de l'agenda 21, « qu'elle le porte et le finance » (Républicain n° 3482, p.7). Certains conseillers communautaires souhaitent logiquement que l'agenda 21 s'étende rapidement à l'ensemble des 31 communes.

Qu'elle le fasse par extension de dispositifs existants, ou en se dotant de nouvelles compétences, la CCPU doit élaborer un projet de territoire. C'est sa feuille de route pour l'année en cours.

En tant que délégués communautaires, nous sommes attachés à ce que ce projet intègre la culture et la lecture publique d'une part et la compétence Enfance d'autre part, ce qui permettrait notamment d'uniformiser la situation très inégale des communes qui adhèrent aux différents centres de loisirs.

Ce serait un premier pas vers une politique d'intégration alors que la CCPU gère aujourd'hui une juxtaposition de mesures ou d'actions sans projet fédérateur et que son budget n'est pas à la hauteur du nouveau territoire.

LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BIBLIOTHÈQUES

Sans attendre le résultat de cette évolution politique et administrative, un réseau s'est mis en place entre les médiathèques d'Uzès, Saint-Quentin, Montaren et Vallabrix pour organiser des manifestations communes. La première a eu lieu en avril sur le thème de la fable. Deux spectacles ont été proposés : les fableries de Jean du Frou (Montaren, Uzès) et les Fables de La Fontaine (Saint-Quentin) arrangées par Pierre Gorses pour le public scolaire. 4 classes ont vu ce spectacle.

Les communes ont apporté chacune leur participation financière mais la logistique de l'opération est revenue à Saint-Quentin qui a offert sa salle, le goûter aux enfants et a pris en charge le spectacle tout public donné en soirée.

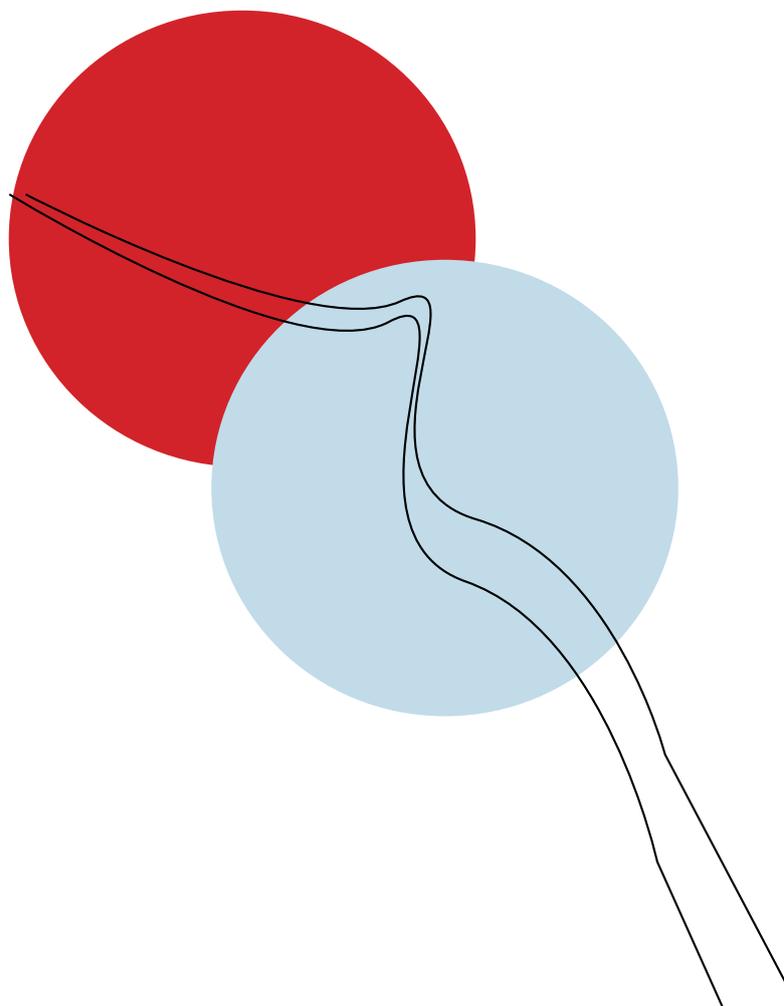
Une action déjà menée en 2013 avec les médiathèques de Montaren et Saint-Quentin sera reconduite, sur les 3 premiers week-ends de septembre: livres en balade, le grand déballage de livres offerts aux amateurs.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIAL

En dehors de la commune déjà adhérente, l'association Sports et Loisirs a choisi d'adhérer au Centre Social depuis septembre 2013.

Ce lien renforcé avec le CSI a permis de trouver en commun une nouvelle formule pour les 3 heures de Vallabrix : une course relais et un marathon d'écriture disputés en même temps. Une formule qui fait la part belle à l'effort et au jeu...

Odile Pernin-Vidal



RYTHMES SCOLAIRES

MISE EN PLACE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES A VALLABRIX

A la rentrée scolaire 2014, des changements liés à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires vont avoir lieu.

Le gouvernement impose à chaque commune d'organiser le temps scolaire sur 4,5 jours. Le temps d'enseignement reste le même (24 heures par semaine) mais sa répartition diffère. Cette réforme oblige les communes à prendre en charge les enfants en dehors du temps scolaire. Ce moment est appelé temps périscolaire, pendant lequel des activités doivent être proposées aux enfants.

Le SIRP s'est donc attelé à cette tâche et a mené des réflexions autour de grands thèmes : rythmes chrono biologiques des enfants, ressources humaines et matériels du territoire, financement envisagé, lutte contre les inégalités sociales de territoire. A l'issue de ce temps de réflexion, nous nous sommes fixés pour objectif de permettre à chaque enfant d'avoir la possibilité de vivre des activités ludiques et enrichissantes, qui consolident les apprentissages de base de l'école.

Organisation de la semaine :

Après une enquête réalisée auprès des parents en mai dernier, le SIRP a opté pour que la ½ journée d'enseignement ait lieu le mercredi matin. Une garderie aura lieu de 12h à 12h30 ce jour là. Concernant les temps d'activité périscolaire (TAP), deux choix étaient possibles. Soit mettre en place ¾ d'heure d'activité par jour de 15h45 à 16h30, soit regrouper les activités sur une ½ journée. Le SIRP a opté pour la seconde option afin d'avoir des temps d'activité plus longs et permettre aux différents intervenants d'avoir des temps éducatifs plus aboutis.

La ½ journée prévue pour les TAP sera le jeudi après-midi. Ce choix prend en compte le rythme biologique des enfants et la disponibilité des différents intervenants.

Le tableau suivant permet d'avoir une vision d'ensemble de l'organisation de la semaine.

LE FINANCEMENT

Afin de pouvoir financer cette réforme, le SIRP s'organise pour pouvoir bénéficier des différentes subventions possibles.

Les TAP seront rattachés au centre social de Saint Quentin la Poterie. Ainsi, nous pourrons solliciter l'aide de la CAF.

Dans le cadre de cette réforme, la commune de Belvezet dispose de la DSR cible (dotation de solidarité rurale), qu'elle mettra à disposition du SIRP.

Enfin, l'état délivre une subvention à condition que le SIRP transmette un projet éducatif de territoire (PEDT). Ce document a été rédigé et approuvé en conseil d'école. Par la suite, il a été validé par la DDCS et le DASEN, les deux institutions qui gèrent la mise en place des rythmes scolaires.

Les activités :

Les TAP seront gratuits.

Différentes activités seront au programme : poterie, activités autour de la lecture, langues vivantes, activités sportives, jardinage, activités manuelles, musique.

Les activités seront ludiques et adaptées à l'âge des enfants.

Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'un planning annuel.

Pour la rentrée 2014, le SIRP semble prêt à assumer ses nouvelles fonctions. Néanmoins, les fonds d'aide de l'état ne seront pas toujours présents pour permettre aux communes de mettre en place des TAP de qualité. Par cette réforme, l'Etat se défait d'une mission de service public essentielle à la santé éducative et sociale de notre pays. Quand les subventions disparaîtront, il y aura les communes qui auront les moyens de proposer des activités enrichissantes, celles qui feront payer le prix fort aux familles, et celles qui ne pourront rien offrir aux enfants. C'est ainsi qu'augmente les inégalités sociales.

Marie Truchet

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 9h			garderie		
9h - 12 h			temps d'enseignement		
12h - 13h30		cantine	garderie		cantine
13h30 - 16h30	temps d'enseignement			TAP	temps d'enseignement
16h30 - 18h30	garderie				garderie

LA CULTURE DES CERISIERS À VALLABRIX



Il y a eu toujours des cerisiers pour la consommation familiale à Vallabrix mais c'est entre les deux guerres que les agriculteurs ont planté des champs de cerisiers pour le négoce.

Les vergers étaient principalement implantés sur les terrasses bien exposées situées de part et d'autre de la route de Masmolène, autour du château d'eau et le long du bois. Ce sont des terres chaudes, profondes et peu gélives qui donnent des fruits de qualité et appréciés par leur brillance.

On cultivait principalement la reverchon, la belle de mai, la burlat et la cerise blanche pour la confiserie. La culture des cerisiers a connu son apogée dans les années 1960. Les volumes produits atteignaient alors une dizaine de tonnes de cerises par jour. Les prix étant relativement soutenus, la vente des cerises constituait un revenu appréciable pour de nombreux agriculteurs. Pour certains, comme Joseph François et Arthur Dussaud c'était leur principale récolte.

La récolte des cerises nécessite une forte main-d'œuvre qui était assurée par la famille et par la venue d'une centaine de saisonniers espagnols. Les cerises sont rapidement abimées par la pluie. Certaines années les cerises n'ont pas pu être cueillies à cause d'un mauvais état sanitaire.

Aujourd'hui, il reste encore une production de cerises sur le village mais les surfaces cultivées ont considérablement chuté cause des prix de vente qui n'ont pas suivi les coûts de production et de main d'œuvre. Alain François, petit fils de Joseph François cultive 6 hectares de cerises avec de nouvelles variétés plus faciles à cueillir.

En France, les principales régions productives sont Paca, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Il est souhaité que cette production se pérennise sur le village dans les décennies futures.

Bernard Rieu

BIENFAITS DES CERISES

La cerise est riche en calories (103 pour 20 fruits) mais aussi et surtout pour sa teneur importante en vitamine C. Côté bienfaits pour la santé, des études cliniques sont en cours pour montrer que l'extrait de cerise douce diminuerait in vitro la prolifération de cellules cancéreuses du colon et du sein, de façon proportionnelle à la quantité utilisée. De même, la cerise aurait des effets bénéfiques pour lutter contre les maladies cardiovasculaires.

CLUB NATURE

Astragale de Montpellier

Plante de la famille des fabacées. C'est une vivace que l'on rencontre très souvent sur notre commune dans les terrains secs et souvent rocaillieux. Son feuillage fait penser à la pimprenelle. Sa taille est de 10 à 25 cm, elle fleurit entre avril et juin fleurs purpurines ou violacées produisant des gousses feuilées très allongées à nombreuses folioles et se terminant par une foliole plus grande.



Les balades mensuelles sont toujours conviviales et nous enrichissons nos connaissances presque à chaque pas.

Nous avons en février, posé une quinzaine de nichoirs sur le chemin des crêtes et nous savons qu'au moins deux ont été occupés.

Le sentier sous la côte qui part de l'ancienne station de pompage et monte vers la route de Bagnols a été débroussaillé.

Plusieurs ifs sont bien visibles et nous pensons en nettoyer encore.

Le nouveau sentier qui part du chemin des crêtes vers le pont du Gas et qui va longer l'Alzon est dans sa première phase pour minimiser les pentes du terrain, il est dès aujourd'hui praticable. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Les poteaux électriques ont été enlevés et le site retrouve son état d'origine.

Sur ce sentier vous pourrez en avril-mai y découvrir les orchidées suivantes : l'orchis pyramidal, le limodore à feuille avortées, et la barlie de robert.

Par la suite, nous indiquerons sur des plaquettes

les noms et détails de chaque espèce.

Nous poserons d'autres nichoirs sur ce nouveau parcours.

Les piquets balisant les arbres sont reteintes chaque année et les pourtours désherbés manuellement deux fois par an.

Nous rappelons pour les amateurs de balades que le livret sur les arbres de Vallabrix est disponible en mairie, deux parcours y sont très bien décrits, sans difficultés majeures.

Nous respectons la nature et elle nous le rend bien.

Nous vous invitons à nous rejoindre chaque deuxième dimanche du mois au départ de la mairie à 9h ou nous contacter pour plus de renseignements.

Hervé Depasse

CONTACTS :

DEPASSE Hervé 04 66 03 18 24 ou joethdps@sfr.fr

BETEILLE André 04 11 83 24 39 ou abeteille@neuf.fr

GREER Yvan 04 66 37 35 53

ou greerlibbrecht@hotmail.com

Sur le site: www.vallabrix.com

Lule

Sur les façades les murs dans les sous sol, on le trouve partout. Vous connaissez bien les lules mais savez vous que c'est un décomposeur qui est totalement inoffensif, il se nourrit de végétaux dans les sous bois et d'insectes en putréfaction

Pour se protéger il émet un liquide d'une odeur très désagréable.

L'iule est un animal de forme cylindrique qui a une tête qui porte les deux petites antennes, suivie de plusieurs segments portants chacun une ou deux paires de pattes. Son corps allongé est lisse et brillant, de couleur noir en général.

A chaque mue, l'iule s'allonge d'un anneau. Chaque anneau porte 2 paires de pattes, il gagne 4 pattes donc plus il est vieux, plus il a de pattes.

Il n'est pas joli mais il ne vous veut aucun mal d'autant plus qu'il ne voit pas très bien. On le chassera de l'intérieur de la maison mais il sera utile à l'extérieur.



LE COMPOSTAGE À VALLABRIX

Depuis 2002 la personne relais compostage mène une action efficace pour notre petite commune car il y a plus de trente foyers (relevé Sictomu) qui compostent, d'autres le font en tas ou bien ont un composteur acheté dans le commerce.

Le composteur livré par le Sictomu est à 20€ de participation alors que son prix hors livraison est de 105€ sur le site marchand (financé par le Conseil Général).

C'est quand même 30% de vos déchets qui finissent dans le composteur pour enrichir le sol du jardin.

Plus besoin d'engrais pour cultiver son potager ou son jardin d'agrément.

Ces 30% multipliés par le nombre d'habitants font ensuite plusieurs milliers de tonnes de déchets en moins ; donc économie de transport et de traitement (vers Beaucaire).

Je suis allé au premier jour de tri à la cantine du collège du Redounet, bien sûr tous les élèves ne sont pas motivés mais ils sont très nombreux à vouloir s'engager à améliorer leur environnement c'est plus de 20 kilos de déchets qui y sont récoltés chaque jour pour mettre dans les composteurs et donc une économie sur le ramassage, le transport et sur le traitement, les petits vers et autres micro organismes vont se charger de réduire tout cela.

Souhaitons que tous les établissements scolaires en fassent de même, à Belvezet ce sont les poules qui sont choisies pour éliminer les déchets des habitants.

A Vallabrix une dizaine de bio-seaux ont été distribués aux demandeurs qui se sont engagés à utiliser les composteurs collectifs situés sur la place de la liberté chemin du grand planas.

J'ai constaté lors de mes passages que très peu de gens s'y rendent et continuent à utiliser leur bac de ResTE.

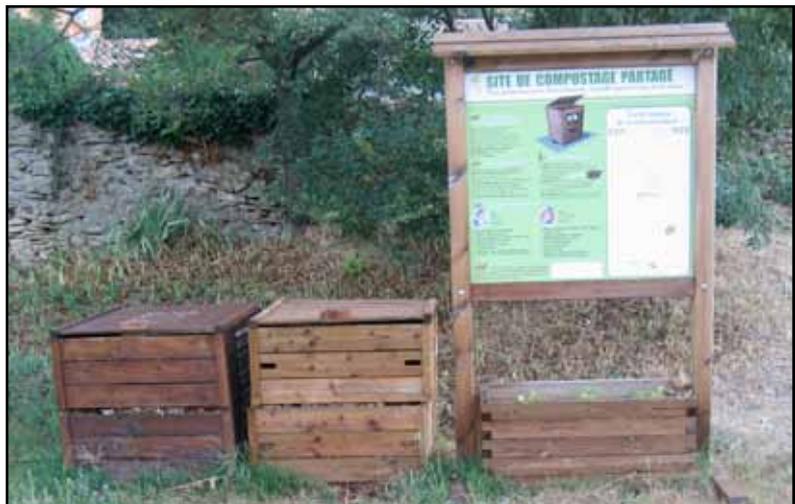
Récemment 3 communes ont testé le broyage sur la place publique, les habitants de ces villages et les voisins s'y sont rendus avec des remorques bien remplies, pendant une semaine ce qui a permis d'éviter des trajets en véhicule privé vers la déchetterie, la semaine suivante le broyat était proposé aux usagers qui en ont fait la demande.

Si l'opération est concluante le Sictomu achètera un broyeur qui fera une tournée dans tous les villages.

N'hésitez pas à venir me voir au potager pour parler compostage.

Je dispose de bon pour commander un composteur, il me reste deux bio-seau pour utiliser les composteurs collectifs et d'autres sont disponibles au Sictomu.

Tous ensemble réduisons nos déchets.



LE TRI SÉLECTIF

Très nette amélioration au niveau des dépôts sauvages au pied des colonnes.

Bien sûr encore quelques miroirs, cartons et polystyrènes mais plus de sacs contenant des déchets ménagers éventrés ensuite par les chiens errants qui sont eux aussi en forte diminution.

Dans les bacs marron du ResTE on retrouve encore des petits pots ou cannettes en verre, l'éco-compost fabriqué à Beaucaire est donc pollué par des débris de verre et ne peut être vendu aux particuliers. C'est un revenu en moins qui pourrait faire diminuer la facture.

Les verres à boire ou de vaisselle ne sont pas recyclables et sont à déposer en déchetterie dans la benne divers, il ne faut pas les mettre dans la colonne verte ou seules les bouteilles, bocaux y sont acceptés.

Je rappelle pour les nouveaux habitants que les bouteilles d'huile en plastique jaunes sont recyclables contrairement à d'autres régions et sont à déposer dans la colonne jaune.

Le Kit « nouvel arrivant » a du vous être remis en mairie sinon demandez-le.

Durant l'été la collecte se fait deux fois par semaine lundi et jeudi, je rappelle que moins de 5% des usagers ont répondu au questionnaire et que la reconduction en 2014 a été votée sans augmentation de votre taxe pour 2014 surveillez le montant sur votre fiche d'imposition.

Le Lundi 14 juillet le ramassage des bacs marron est assuré.

Hervé Depasse

**Contact à VALLABRIX pour le compostage et le tri sélectif : DEPASSE Hervé au 04 66 03 18 24
Ou mail : joethdps@sfr.fr**

LA VALLABRIXOISE LE CLUB TAURIN

GÉNÉRATION MOUVEMENT

En cette année 2014, l'activité du club continue régulièrement tous les Jedis à partir de 14h au Foyer.

Début Janvier, notre galette des Rois s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. En Février, nous avons organisé notre traditionnel Loto, et par la présente, nous remercions tous les généreux donateurs grâce auxquels cette manifestation fut un succès. Chaque dernier Jeudi du mois, un petit Loto interne suivi d'un goûter permet de partager un moment convivial.

Suite à notre assemblée générale du 03/04/2014, notre association qui est affiliée à Génération-Mouvement, est désormais ouverte à tous, sans condition d'âge.

Nous espérons que toutes les personnes intéressées viendront se joindre à nous pour que l'animation perdure dans le village.

Suite à la demande de notre part, lors de l'assemblée générale, la municipalité nous a accordé une subvention qui servira à assurer le bon fonctionnement de l'association.

Début Juillet, aura lieu notre repas de fin d'activités avant la pause estivale.

La reprise se fera début Septembre.

Bonnes vacances à tous.

Le bureau

L'assemblée générale du Club Taurin 'Lou Marquès' s'est déroulée le 11 avril dernier.

De nombreuses personnes étaient présentes et c'est avec plaisir qu'un nouveau bureau a été élu et se compose essentiellement de jeunes du village.

Président : DEPASSE Frédéric

Vice-Président : CANIZARES Romain

Secrétaire : VIGNAL Laura

Secrétaire adjoint : STASIEWSKI Loïc

Trésorier : CANIZARES Julie

Trésorière Adjoint : ROZIER Joël

Le bilan financier de la fête votive 2013 n'a pas permis un excès de trésorerie, il faudra rechercher des animations peu coûteuses et génératrices de bénéfice.

Plusieurs soirées FOOT, sur écran géant avec grillades et boissons, ont été organisées et ont permis de récolter un peu d'argent les 15 et 20 juin. C'était un bon moment de détente entre amis.

La FETE VOTIVE est programmée le vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 août.

Un déjeuner au pré, l'aubade à la population, des forains, les toros, la musique et quelques surprises sont envisagés.

Nous espérons que les villageois seront au rendez-vous et viendront encourager les jeunes pour leurs initiatives. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour que la fête soit une réussite.

Un appel au don est lancé aux commerçants et artisans pour réaliser de belles affiches avec publicités, pour cela, veuillez contacter Frédo DEPASSE au 06 07 69 48 75.

UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS ET À L'EQUIPE DE BENEVOLES.



ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS



Aujourd'hui nous comptons **90 adhérents de Vallabrix (43) et des communes environnantes (47)**

Les activités proposées se déroulent du lundi au jeudi.

Lundi : Pilates de 9h15 à 10h15, Yoga de 18h30 à 20h, Danse de 20h30 à 22h30.

Mardi : Gym de 19h à 20h, Chorale de 20h30 à 22h30

Mercredi : Zumba de 17h45 à 18h45, Pilates de 19h à 20h & de 20h à 21h.

Jeudi : Step de 19h30 à 20h30.

Nous avons proposé des cours de Nia enfants et adultes et aussi de la Sophrologie mais pas assez de pratiquants pour continuer ces activités qui seront à nouveau mis en place à la rentrée de septembre.

Nous avons essayé les cours de Zumba pour enfants mais pas assez d'élèves.

Des manifestations sont aussi organisées comme le vide-greniers du 23 Mars qui a rassemblé 35 exposants et a permis de passer une bonne journée en ce jour d'élections municipales.

De nombreux chineurs se sont déplacés et nous avons manqué de quelques saucisses pour satisfaire tout le monde.

La démonstration de Zumba a mis de l'ambiance à midi et les filles ont assuré de belles chorégraphies sous la direction de Morgane.

Le dimanche 18 mai un concert de printemps a rassemblé les chorales de Canto Quentin, le diapason de Blauzac et la chorale de Vallabrix qui a fait salle comble.

Fin juin Léa a proposé une démonstration de claquettes.

A l'initiative du groupe de danse des soirées sont proposées c'est ainsi que 34 personnes sont allées au Bowling One de Caissargues le 15 Février. Puis une nouvelle soirée à la Guinguette chez « Clovis » à S't Alexandre le 29 mai pour 28 personnes.

Le 28 Juin « les 3 heures de Vallabrix » ont clôturé nos activités annuelles :

course ou marche de 18h à 21h jumelée cette année avec le Marathon d'écriture proposé par le centre social ; la soirée a été animée par un groupe musical de la Capelle Masmolène.

L'assemblée générale a eu lieu le 1er juillet suivie d'un repas et d'une soirée animée par la démonstration de certaines activités

A venir le 14 Septembre un vide-greniers. En novembre spectacle avec « les tontons » puis le marché de Noël.

L'association est ouverte à tous pour la pratique d'une ou plusieurs activités.

Afin de permettre aux membres du bureau de pouvoir programmer de nouveaux cours il serait souhaitable que vous preniez contact avec nous par mail : vallabrixsportsloisirs@laposte.net



Nous souhaitons que l'association " Sports et Loisirs " réponde à vos besoins et nous étudierons toute nouvelle proposition.

La présidente Carmen Mazier et les membres du bureau : Cathy, Anne-Marie, Gaston et Hervé



L'ÉCOLE



Une année s'achève, riche en apprentissages et découvertes.

Cette année, le fil conducteur était l' époque médiévale, ce qui a permis une journée au château des Baux de Provence, un carnaval sur le thème, mais également des travaux d'arts plastiques réalisés tout au long de l'année (réalisation de vitraux, de maquettes de château-fort...)

À travers ces activités, les enfants ont pu s'épanouir et exprimer leur personnalité, jusqu'à la fête de l'école qui a joliment clôturé l'année : mini-pièces de théâtre, joutes et rixes, rondes... au théâtre de verdure de Belvezet.

Alexine Robert, enseignante et directrice de l'école nous quitte pour se rapprocher de son domicile. Beaucoup de parents la regrettent déjà. Nous lui souhaitons bonne route pour sa nouvelle mission, et nous souhaitons de bonnes vacances à l'équipe enseignante, que nous retrouverons, avec plaisir à la rentrée prochaine !

Bonne rentrée au collège pour les élèves de Cm2, Antoni, Aurélie, Manel, Mathys, et Prescilla...

Sylvie Lafay

LA VISITE DU PRÉHISTORAMA

Le départ du bus : Nous sommes arrivés à l'école, la maitresse nous a compté pour voir si on était tous là et nous avons embarqué dans le bus à neuf heures.

L'arrivée : Nous sommes arrivés à l'entrée de Rousson, il était dix heures. Nous avons posé nos sacs et nos affaires et nous sommes passés aux toilettes.

Le musée : Après que nous nous soyons débarbouillés, nous avons fait une visite du musée, et on a rempli un questionnaire sur la visite.

Le pique-nique : Nous sommes allés dans le jardin on a joué un peu et ensuite on a pique-niqué et on a continué à jouer.

L'art plastique : Ensuite nous avons fait des gravures sur des tablettes d'argile avec un petit bâton de bois.

Le retour : Nous avons pris le bus à 15h15, et une fois rentrés nous avons pris le gouter dehors.

Manel, classe de CM2

L'APE LA JEUNE VALLABRIXOISE

Après une année scolaire bien remplie, voilà que s'annoncent enfin les vacances d'été !!!!!

Cette année a été de nouveau riche d'actions et d'événements. Cet automne, les enfants et leurs familles ont pu se retrouver à la traditionnelle Castagnade. Le civet de sanglier, les soupes et pâtisseries préparés par les parents ont eu la faveur de tous.

Le vide grenier spécial enfance n'a malheureusement pas pu réunir beaucoup d'exposants mais l'ambiance était chaleureuse et cela a permis aux acheteurs de trouver des cadeaux peu onéreux pour les fêtes de fin d'année.

Le village de St Hippolyte a accueilli le 19 janvier les enfants et leurs parents pour la galette des rois. Malheureusement, le temps particulièrement dégradé a découragé certains de faire le trajet. Nous remercions les parents des élèves de Belvezet, nouvellement scolarisés d'avoir bravé la pluie car cela nous a permis de faire connaissance et de favoriser les liens entre les enfants.

Le 21 février, nous nous sommes retrouvés au traditionnel LOTO, qui fait toujours le bonheur des enfants, parents, grands-parents. Toutes ces actions ont contribué à financer les activités des enfants au cours de l'année scolaire.

Grâce à la collaboration entre l'équipe enseignante et l'APE, les enfants de l'école ont pu ainsi se rendre au cinéma avant les fêtes de Noël et se retrouver autour d'un goûter où le Père Noël s'est montré comme à son habitude généreux.

Le carnaval a été un grand moment de réjouissance pour les élèves qui ont découvert les jeux de nos ancêtres médiévaux. Nous tenons à tous les féliciter pour leurs costumes qui rivalisaient de beauté et d'ingéniosité.

Afin de parfaire leurs connaissances sur le monde Médiéval, les élèves de l'école se sont rendus au Château des Baux de Provence le 16 mai. Nous remercions les parents qui ont pu se rendre disponibles pour assurer l'accompagnement. Les élèves ont ainsi découvert les vestiges du château où se tiennent encore les catapultes, les béliers et autres engins de torture.

Le 23 juin dernier, nous nous sommes retrouvés pour la Kermesse. Malgré une forte chaleur les enfants n'ont pas hésité à se confronter aux différents jeux d'adresse qui leur étaient proposés. L'après midi s'est terminée par une grande bataille d'eau qui a ravi autant les petits que les grands.

le bureau



MÉDIATHÈQUE LA RENAISSANCE



Une deuxième année de fonctionnement se termine pour la Médiathèque dans ses nouveaux locaux. La fréquentation est très correcte avec des habitués très fidèles, adultes et enfants. De nouveaux lecteurs s'inscrivent régulièrement, ce qui fait environ 120 inscrits (plus de 25 % de la population du village). Les locaux sont peu à peu aménagés pour un meilleur accueil. De nouveaux fauteuils ont été achetés pour un coin de détente du côté adulte. Il est envisagé de créer un coin pour les pré-ados et ados à partir de 9/10 ans dans la salle de documentation où se trouveront les BD jeunes, romans jeunesse mangas, documentaires jeunesse. Ainsi la petite salle sera consacrée aux enfants plus jeunes avec albums, premières lectures et documentaires enfants.

RÉCEPTION DES LIVRES DE LA DLL

Au mois de mai, la DLL (Direction du Livre et de la Lecture) du Conseil Général a livré 242 livres grâce à une subvention pour 5 ans d'aide à

l'équipement des Médiathèques en lien avec la subvention mairie allouée toutes les années pour acheter de nouveaux ouvrages. Ce sont des livres neufs qui restent dans le stock de la Médiathèque : 100 romans de la rentrée littéraire 2013, quelques romans des années précédentes et des documentaires locaux sur le Gard.

Une petite réception a eu lieu pour les réceptionner en présence de Franck Caputo directeur de la DLL, Martine Jimenez coordinatrice DLL du secteur, Bernard Rieu maire de Vallabrix, Odile Pernin-Vidal 1ère adjointe, et l'ensemble des bénévoles qui s'investissent dans l'accueil et les différentes tâches que demande la gestion de la Médiathèque.

ÉTÉ 2014

Durant l'été la Médiathèque sera ouverte le jeudi en juillet et en Août de 17h à 19h.

03/07/2014	07/08/2014
05/07/2014	21/08/2014
07/07/2014	25/08/2014
10/07/2014	28/08/2014
17/07/2014	30/08/2014
24/07/2014	

RENTRÉE 2014

Les horaires habituels reprennent en septembre. lundi 17h à 19h ; jeudi 17h à 19h ; samedi 10h à 12h.

Manifestation prévue : « Les livres en Balade » où les livres que l'on ne peut pas garder sont disponibles aux visiteurs.

L'équipe de bénévoles de la Médiathèque continue. La responsable de la Médiathèque

sera Dany François, qui s'occupera du lien avec la DLL. L'équipe ne demande qu'à s'agrandir. Si vous désirez participer un peu ou beaucoup à cette activité très motivante, venez vous renseigner. Même quelques heures de temps en temps peuvent apporter une aide très utile.

Bon été à tous,

Dany, Anne-Marie, Uralka,, Régine, Anne, Béatrice, Claire, Julie, Martine, Philippe, Madeleine, Marie-Hélène.

ACTIVITÉS CULTURELLES DE LA MÉDIATHÈQUE

En dehors de l'activité de prêt dont la commune a confié la responsabilité à Marie-Hélène Vaux et à Dany François, en partenariat avec la DLL, l'association La fenêtre à meneaux propose des activités et des animations, qui ont différentes fonctions :

- apporter un service à la population (aide aux devoirs pour les adolescents)
- proposer un loisir de qualité aux jeunes enfants sur les périodes de vacances (atelier de calligraphie)
- initier les adultes à une discipline chinoise, le Tai Chi
- offrir une ouverture culturelle (club cinéma, conférences, expositions).

Le prêt des livres comme les autres activités reposent entièrement sur le bénévolat.

CONFÉRENCES

La médiathèque a reçu deux écrivains ,

- René Domergue, pour le parler méridional dans la vie quotidienne des villages,
- Mireille Pluchard, sur l'histoire des Cévennes qu'elle raconte dans une grande fresque romanesque.

Le club cinéma a proposé deux séances exceptionnelles, animées par des Vallabrixois.

- Projection de **Himalaya, l'enfance d'un chef**, animée par Tanneguy D'Arfeuille qui se rend régulièrement au Zanskar, pour guider des groupes. C'est un connaisseur averti de ce royaume himalayen, et de ses habitants dont il parle la langue.

- Projection de **L'Odysée de Pi**, commentée par Vinciane Despret, éthologue, spécialiste des relations entre les hommes et les animaux.

Chaque animation est un moment de transmission et de partage. Nous espérons pouvoir recréer d'une année sur l'autre quelques uns de ces moments particuliers, où la culture est vivante.

EXPOSITIONS

Les murs de la médiathèque se sont couverts au printemps des oeuvres d'Anne Gély, ethno-biologiste de formation, devenue peintre à la suite de ses voyages d'études.



Peinture Anne Gély

Et pendant l'été, une exposition de photographies a pris la place de ses aquarelles. Elles sont signées Daniel Mutel.



Photographie Daniel Mutel

EN PRÉVISION

Si la médiathèque reçoit suffisamment de documents, une exposition sur la guerre de 14-18 à partir des témoignages qui subsistent dans le village est envisagée.

Et un concours de photos personnelles, sur un thème libre, sera lancé cet automne... A vos appareils ! Le règlement sera diffusé à la rentrée.

Odile Pernin-Vidal

MÉDIATHÈQUE LA RENAISSANCE

DÉPART



Envisageant de quitter VAL-LABRIX en septembre pour s'investir dans d'autres projets, Marie-Hélène VAUX a décidé de céder son rôle de responsable à la médiathèque.

pour mener à bien notre nouvelle installation. Inventaires, statistiques, permanences, étiquetages et j'en passe, elle a assumé une gestion exemplaire.

Au nom de tous les lecteurs du village ainsi que de ses collègues bénévoles, qu'elle en soit ici remerciée.

Comme elle l'a si bien remarqué :
« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait »

Mark Twain (1835-1910)

Auteur et humoriste américain

Dany François

Je voudrais témoigner ici du travail colossal qu'elle a accompli et du nombre impressionnant d'heures qu'elle a passé bénévolement

LA FENÊTRE À MENEaux

CALLIGRAPHIE

Lettre à une amie, une maman ou une grand-mère, les échanges épistolaires créés par les enfants lors de ce nouvel atelier de mars ont été très fructueux.

« L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle »

Paul Claudel

Michèle REVERBEL, écrivain public, est venue apporter son savoir-faire pour envoyer des courriers des plus originaux.

Merci à elle.

Dany François

SOUTIEN SCOLAIRE

Pour la 2ème année consécutive, Anne-Marie Rieu a proposé aux collégiens des cours de soutien en mathématiques, une fois tous les 15 jours.

Grâce à sa patience, son écoute et sa bonne humeur, Laure, Mathilde, Capucine, Andy, Raphaël et Yann ont pu soulever certains blocages, approfondir leurs acquis et augmenter sensiblement leur moyenne.

Les élèves et les parents remercient chaleureusement cette initiative.

Sylvie Lafay



LES 3 HEURES DE VALLABRIX



Ce 28 juin a eu lieu la 8^{ème} édition des « 3 heures ».

Avant tout, nous tenons à remercier toutes les personnes présentes (coureurs, marcheurs, bénévoles, musiciens, spectateurs).

Deux nouveautés cette année : tout d'abord la collaboration avec l'association Sports et Loisirs qui a pris en charge, de façon remarquable, la restauration et l'animation, ensuite « les 3 heures d'écriture » gérés par les médiathèques de Saint-Quentin et Vallabrix.

Le bilan.....nous dirions « mi-figue mi-raisin » (c'est de saison).....La participation aussi bien des sportifs que des habitants du village nous paraît décevante en tout cas eu égard aux efforts exigés pour la réalisation de ce type de manifestation. Par contre toutes les personnes présentes semblaient tout à fait satisfaites à la fois de cette épreuve sportive originale que de l'animation et de la restauration. Quel est l'avenir des « 3 heures » ? comme en météo, c'est toujours difficile d'émettre un pronostic à long terme mais, ce qu'on peut dire au lendemain de cet événement, c'est que les organisateurs sont... très fatigués.....

Yvan Greer

VITAE LA CARRIÈRE

Comme vous le savez l'arrêté Préfectoral de juillet 2013 autorise la Société Fulchiron à étendre son exploitation de la carrière sur St Victor des Oules et à doubler le volume de sa production.

L'arrêté ne tient pas compte des principales revendications, mentionnées par notre association, lors de l'enquête d'utilité publique, et répétées lors des nombreuses réunions, tenues avec le Préfet et ses services. Face à l'importance des risques et dommages que nous allons subir, nous avons décidé de porter une requête au Tribunal Administratif de Nîmes contre l'arrêté. Plusieurs particuliers et l'association St Quentin Environnement se joignent à nous dans cette requête.

Depuis notre réunion d'information d'octobre 2013, vous avez été nombreux à soutenir notre démarche, et la souscription que nous avons lancée, nous a permis de réunir les premiers fonds pour payer les frais de justice et d'avocat.

Le cabinet d'avocats choisi pour nous représenter, est le cabinet Huglo-Lepage, spécialisé dans les causes environnementales. L'action en justice est actuellement en cours

Nous suivons de très près la réhabilitation engagée sur la partie ouest de la carrière qui devrait être terminée dans un an, ainsi que le respect des mesures de sécurité, des

nuisances sonores la nuit, etc.

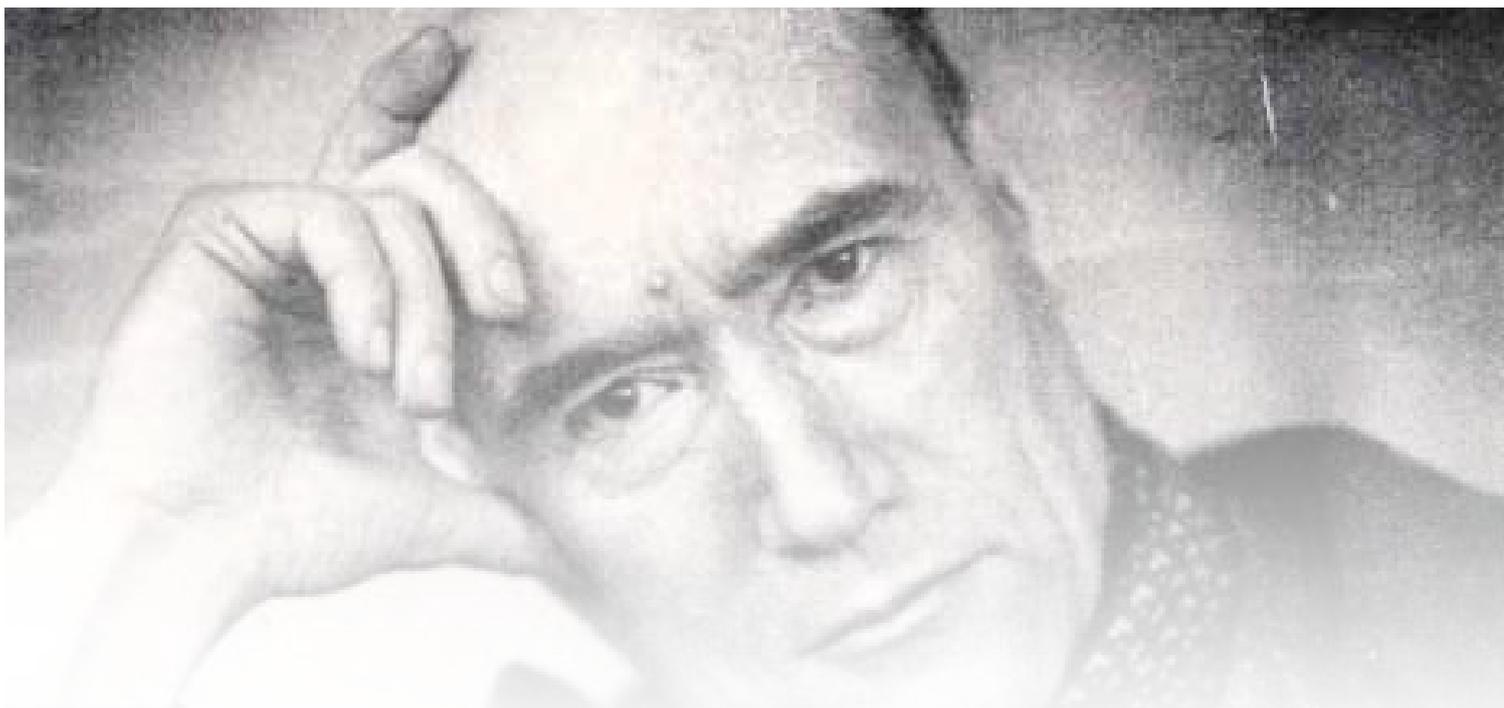
Nous avons alerté la mairie sur le manquement, à de nombreux endroits, de clôtures sur le périmètre d'exploitation qui représente un vrai danger pour les promeneurs, les jeunes en VTT qui pourraient s'aventurer dans les canyons et paliers. Monsieur le Maire, qui avait déjà attiré l'attention du Préfet sur le sujet, vient de lui adresser une nouvelle plainte.

L'arrêté prévoit la mise en place d'une Commission Locale de l'Environnement, qui doit se tenir au moins une fois par an. Cette Commission, appelée C.L.E., réunit les mairies de Vallabrix et St Victor des Oules, les associations environnementales désignées par les communes, et l'exploitant. Les services de la Préfecture sont invités. Lors de la dernière C.L.E. qui s'est tenue début décembre 2013 (voir notre compte-rendu publié dans la dernière gazette), nous avons demandé, avec la commune, que la CLE se réunisse deux fois par an. Malgré notre insistance, aucune C.L.E. n'a été programmée ce premier semestre.

Comme vous pouvez le constater, notre association, mobilisée en permanence, ne doit pas relâcher sa vigilance ! Nous en profitons pour vous remercier du soutien que vous lui apportez.

Alain Loones

PATRIMOINE ANDRÉ GIDE À UZÈS



SYMPHONIE ESTIVALE EN UZÈGE

André Gide (1869 – 1951) se rendait une fois par an à Uzès voir sa grand-mère et sa famille paternelle... Il nous livre ici l'émerveillement du jeune parisien d'environ 8 ans découvrant la générosité de la nature et sa biodiversité.

J'imagine le dépaysement de ma mère, lorsque... la première fois... elle accompagna mon père à Uzès. Il semblait que le progrès du siècle eût oublié la petite ville ; elle était sise à l'écart et ne s'en apercevait pas.

Le chemin de fer ne menait que jusqu'à Nîmes, ou tout au plus à Remoulins, d'où quelque guimbarde achevait le trimblement.

Par Nîmes, le trajet était sensiblement plus long, mais la route était beaucoup plus belle. Au pont Saint-Nicolas elle traversait le Gardon ; c'était la Palestine, la Judée. Les bouquets des cistes pourpres ou blancs chamarraient la rauque garigue, que les lavandes embaumaient. Il soufflait par là-dessus un air sec, hilarant, qui nettoyait la route en empoussiérant l'alentour. Notre voiture faisait lever d'énormes sauterelles qui tout à coup déployaient leurs membranes bleues, rouges ou grises, un instant papillons légers, puis retombaient un peu plus loin, ternes et confondues, parmi la broussaille et la pierre.

Aux abords du Gardon croissaient des asphodèles, et, dans le lit même du fleuve, presque

partout à sec, une flore quasi tropicale... Aux endroits encaissés, au pied des falaises ardentes qui réverbéraient le soleil, la végétation était si luxuriante que l'on avait peine à passer.

Anna ⁽¹⁾ s'émerveillait aux plantes nouvelles, en reconnaissait qu'elle n'avait encore jamais vues à l'état sauvage – et j'allais dire : en liberté comme ces triomphants daturas qu'on nomme des « trompettes de Jéricho », dont sont restées si fort gravées dans ma mémoire, auprès des lauriers-roses, la splendeur et l'étrangeté. On avançait prudemment à cause des serpents, inoffensifs du reste pour la plupart, dont nous vîmes plusieurs s'esquiver. Mon père musait et s'amusait de tout.

⁽¹⁾

Sa nurse, passionnée de botanique

Extrait de « Si le grain ne meurt », écrit en 1920 – 21, récit autobiographique de la jeunesse du grand écrivain aux racines uzétiennes, couronné en 1947 par le Prix Nobel de Littérature

PATRIMOINE

LE CRIME DES MIDIS DIEUZE 19-20 AOÛT 1914

Pendant la guerre de 1914-18, le 15ème Corps (dans la Seconde Armée) regroupait les régiments du Sud de la France, du Gard, Var, Corse, Nice etc, composés au début des hostilités de soldats de 20 à 33 ans.. L'infanterie venait d'Antibes, Marseille, Nîmes, Aix, l'artillerie de Bastia, Orange, Nîmes, Alès, Pont-St-Esprit, Privas...Les hussards de Tarascon, de Marseille.... Les hommes avaient rejoint la Lorraine début août. Le bataillon d'Uzès partit d'Avignon le 5 août 1914 à 22h 25 avec une préparation militaire plus que succincte. Les rumeurs disaient que la guerre durera 15 jours, un mois, deux mois, un parcours de santé !

Les hommes du 15ème avaient reçu le baptême du feu du 10 au 16 août lors de la bataille de Lagarde. Plus de 400 morts, 690 blessés, 928 disparus... Deux bataillons et deux régiments de cavalerie presque anéantis. Les Allemands semblaient battre en retraite, attirant nos troupes dans la plaine de Dieuze qu'ils avaient préparée.

Et puis le 19 août à 4 h du matin c'est l'enfer de Dieuze qui commence.

Castelnau commandant depuis le 8 août de la Seconde Armée lance ses troupes malgré les informations plus que douteuses, soutenant qu'elles n'ont rien devant elles. La route de Berlin est libre. Mais elles vont être accueillies par un feu d'artillerie lourde. A 9h les obus pleuvent arrêtant la progression.

« On les regardait tomber avec curiosité car c'est la première fois qu'on les voit et de si près... Le soir nous transportons beaucoup de blessés » (journal d'un du 55ème). Alexis Calliès capitaine d'artillerie Carnets de Guerre écrit : **« nous ne parvenons pas à découvrir les batteries ennemies, ...pluie d'obus de gros calibre, surtout du 105..nous nous sommes heurtés à une véritable position fortifiée ; l'artillerie allemande a repéré toutes les crêtes, tous les plis du terrain.... nos batteries aussitôt découvertes par un avion sont soumises sans réglage à un arrosage systématique... ».**

Pendant 10 h c'est une pluie de fer. Sous le bombardement **« on se plaque au sol, le barda sur la tête, bondissant en avant comme on peut »... « le sang coule partout, partout des morts, des blessés qui hurlent et la mitraille traîtresse taille et retaille dans cette chair déjà pantelante ou à l'agonie »** (carnet d'un du 112ème)

Toute la nuit, un feu incessant. Le 20 août à 5h 30 dans un épais brouillard, c'est la contre-attaque allemande. Mitraillettes, canonnades, attaques à la baïonnette, les champs sont jonchés de taches rouges de nos soldats, pantalons garance et sang. Les hommes ont de l'eau et de la boue jusqu'à la ceinture, aucun abri contre le canon ennemi, l'armée allemande est solidement retranchée sur des hauteurs constituant des points stratégiques, arrosant nos soldats dans la plaine. Vers 11 h les bataillons de chasseurs fléchissent avec des pertes effroyables. Plus tard on parlera d'holocauste.

Sous le feu des mitrailleuses, des shrapnells et des marmites, sur ordre, nous battons en retraite.

On déplace un bataillon, mais n'en avertit pas les autres, on se tire dessus. On bat en retraite, mais ici un peloton n'est pas informé et est abandonné à lui-même, à une mort certaine. Là l'ordre de repli n'arrive pas, les agents de liaison ont péri en chemin. Toute la plaine de Dieuze est sous le feu de l'ennemi. On meurt après 16 jours d'une guerre qui devait être un chemin tranquille et qui se révèle dantesque, inimaginable. On soigne sommairement les blessés, laissés sur le terrain, au mieux capturés par l'ennemi, au pire agonisant plusieurs jours sur le champ de bataille. On se noie en traversant le canal des Salines... Les morts ne sont pas enterrés, les obus s'en chargeront.

En désespoir de cause deux bataillons s'accrochent sur deux mamelons se sacrifiant pour nous permettre une retraite jusqu'à la nuit tombée. Les trains, les voitures de l'état-major, le matériel ajoutent du désordre au désordre.

En deux jours nous avons perdu 9 800 hommes et 180 officiers (relevé du commandant Espinasse du 15ème).

Depuis le 10 août, au 15ème Corps près de 13000 hommes sont morts, disparus, blessés. Ils avaient parfois quitté leurs oliviers et leurs champs pour la première fois de leur vie.

A Paris, le ministre de la guerre Messimy et son comparse le sénateur journaliste Gervais pondent un article ignoble paru dans le journal Le Matin : les troupes de « l'aimable Provence » sont accusées d'avoir lâché pied devant l'ennemi. **« tout le fruit d'une habile combinaison stratégique longuement préparée (?) a été momentanément compromis...la défaillance d'une partie du 15ème Corps a entraîné la retraite sur toute la ligne »**. Joffre va faire **« fonctionner ferme les Conseils de guerre »**. Clémenceau en rajoute une couche : **« notre 15ème Corps a cédé à un moment de panique et s'est enfui en désordre... on connaît la nature impressionnable des méridionaux...ce jour-là ils ont déplorablement failli...qu'on les mène au plus fort du feu... »**.

Dans les ministères parisiens, il était impensable que le commandement ait commis des erreurs, la faute ne pouvait incomber qu'aux exécutants. Il fallait un lampiste, le 15ème Corps fera l'affaire. Et pourtant, les historiens de l'art militaire décrivent une **« ineptie stratégique, une incongruité de la tactique étant donné l'exiguïté des lieux »**, (Lagarde-Dieuze est dans une vallée avec canal et rivière), des liaisons de communication inexistantes ou dérisoires, une artillerie mal employée, une « suffisance » qui conduit à mépriser les renseignements de la population, une évaluation fautive des forces en présence...et même **« une puérilité et un fanatisme offensif d'officiers impatients de démontrer leur fougue!! »**

Le général Weygand écrira **« la région avait été signalée par les habitants comme fortement organisée et occupée – le terrain est truqué (cad préparé par nos adversaires pour les tirs d'artillerie) »** ; Castelnau à son fils : **« l'offensive qu'on m'a imposée est un défi au bon sens »**.

Les Allemands avaient préparé techniquement, scientifiquement l'offensive, tranchées, batteries enterrées, troupes sur les hauteurs, soldats habillés de gris donc peu visibles, terrains transformés en marécage pour nos soldats... Nous, nous étions surtout armés de notre romantisme, de notre vanité et de théories militaires largement dépassées en particulier la doctrine de l'offensive à outrance là où il aurait fallu une artillerie efficace.

Mais pourquoi s'en prendre uniquement au 15ème ? Sur tout le front, on se replie. Partout la doctrine de l'offensive à outrance a démontré son inefficacité. En 1907, lors des manifestations viticoles, les « Midis » avaient mis la crosse en l'air refusant de tirer sur leurs compatriotes. Est-ce un commencement d'explication ? Ils sont aussi nos premières « gueules cassées », nos premiers morts sans sépulture, situations que l'on n'avait pas imaginées. Et maintenant on les traite d'anarchistes, de lâches, d'antipatriotes.

Insultes, vexations, refus de soins, renvois en premières lignes, rien ne sera épargné aux « Midis ». **« pas de lâches à l'hôpital !! »** martelaient ceux qui n'avaient jamais sauté dans une tranchée, ni vécu une seule heure sous les obus. C'est un déchainement de violence écrite, verbale, physique contre les « Midis ». Plusieurs soldats du 15ème seront même fusillés pour abandon de poste ou mutilation sans procès, ni interrogatoires préalables.

La légende du « crime des Midis » venait de naître. Une réhabilitation tardive et discrète, des généraux et un ministre limogés dès le 26 août, et une stratégie différente seront une sorte de reconnaissance des erreurs de commandement et de l'intégrité du 15ème. Mais la rumeur sera tenace et poursuivra nos Midis.

Sources :

à partir de lettres, carnets de soldats
Maurice Mistre Rimbaud « Dieuze 19-20 1914 »
« Des Républicains diffamés pour l'exemple » 2004
« Les Provençaux de la Grande Guerre ou l'affaire du 15ème Corps » Thomas Grobon
Histoire du Patrimoine- Couradou de Vallabrix Mars 2012

Bernadette Voisin-Escoffier



ELYANE



Jeune, Elyane n'aime pas trop l'école, aussi à 16 ans elle rentre dans la vie active. En 1975, à 22ans, elle se fait embaucher chez Eminence qui avait une unité de production à Uzès. Malgré un travail difficile et à la chaîne, elle y reste jusqu'à la fermeture de cette unité en 1998.

Elle ne se supporte pas sans travail, aussi elle rebondit rapidement et obtient un contrat précaire au lycée Gide. En 2000, Raymond Depasse le maire lui demande de quitter le lycée et de venir s'occuper de la garderie et de la cantine qui va ouvrir. Elle accepte un nouveau contrat précaire à la commune de Vallabrix. En 2002, elle est titularisée sur un temps plein.

Depuis lors, chaque matin, dès 7h30, elle accueille les enfants, réconforte les plus petits et joue un rôle essentiel au sein de la communauté éducative. En 15 ans d'activité à la commune de Vallabrix, Elyane a toujours assuré son travail sans aucune absence ! Même avec un état grippal ou d'autres ennuis de santé, Eliane prenait son poste. Pour les élus, quelle tranquillité de savoir que la garderie sera toujours assurée. Je tiens au nom du conseil municipal à te remercier Elyane pour ton

assiduité totale dans ton travail.

Eliane a joué un rôle important pour dynamiser notre école.

En outre, dans son travail, Elyane avait toujours le souci de l'intérêt du village, par exemple, pour les produits d'entretien, elle n'achetait que le minimum afin de limiter les factures !

Elyane est un rurale, elle aime son village, aussi je suis sûr, tu vas trouver des occupations à la retraite.

Je vais te remercier de toutes ces années que tu as passées au service du village et je te souhaite une retraite longue et heureuse à Vallabrix.

Bernard Rieu



EXPRESSION LIBRE

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES : DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Ici et là, journaux, médias divers, conversations privées, tous nous déplorons le peu d'intérêt des uns et des autres pour la politique et celle qui devrait être son héritière la démocratie chère à notre République.

Des élus essaient de redresser la barre en invitant leurs concitoyens à siéger dans des commissions extra-municipales. La gestion d'un village est de plus en plus compliquée et des recherches, des débats, profiter de l'expérience des autres villages sont la plupart du temps nécessaires. Ces commissions peuvent être le lieu où ce travail s'accomplit.

Mais quel poids reconnaître à ces commissions ? Leurs membres ne sont pas élus, désignés par l'électeur. Ces personnes de bonne volonté font souvent un travail essentiel à la commune, parfois plus proche du terrain. C'est vrai qu'elles ne représentent parfois que leur pré-carré. Mais c'est mieux que rien !

Pour un élu comment prendre en compte ce travail, les décisions qui en découlent, parfois en contradiction avec ce qu'il avait prévu ? Il n'est jamais facile de se remettre en question surtout quand on est sur le devant de la scène. L'élu doit trancher, sans froisser les membres de ces commissions. Et parfois reconnaître et accepter qu'ils aient raison ! Comprendre qu'il ne s'agit pas de concurrence, les prochaines élections sont loin.

L'expérience montre que la longévité de ces commissions dépend de ce que chacun pense trouver dans cet outil. Avoir un poids sur la commune, apporter un plus, faire un travail intéressant, ou trouver des béni-oui-oui, profiter des compétences des autres, de leurs idées, de leur expérience ou s'attacher des personnes, intégrer l'idée que l'on n'a pas toujours raison.

C'est de la haute voltige qui demande doigté, réflexion de la part de tous les protagonistes. Mais c'est probablement l'exercice de la « politique » de demain.

RÔLE D'ANALYSE : Cas de la commission eau qui m'intéresse.

C'est primordial de voir ce qui a été fait avant afin de ne pas reconduire les mêmes erreurs et comparer ce qui est comparable.

Constaté que le prix de l'eau à Vallabrix est dans la moyenne départementale (1) ne peut justifier que tout est pour le mieux, qu'on peut dormir sur nos lauriers.

Mes enquêtes sur l'eau à St Quentin ou Foissac me disent autre chose. Il se trouve qu'en 2012, l'eau était plus chère à Vallabrix 2,22 €/m³ (sans TVA), contre 1,68 € TTC à St Quentin et 1,78 € TTC (TVA comprise) à Foissac.

(1) RÈGLE : Les prix s'entendent pour 120 m³ par an correspondant à un ménage avec 2 enfants.

Comparer 1,50 €/m³ à une moyenne conventionnelle (pour 120 m³) départementale serait erroné.

A titre d'exemple : une personne seule consommant 100 litres/jour, soit 36 m³/an environ, en tenant compte de l'abonnement 60 €/an et d'une taxe de 0,22 €/m³ en 2012 (Agence de l'Eau), le m³ revient à cette personne à 3,38 €, d'où l'intérêt d'être rigoureux dans nos comparaisons.

DIFFÉRENCE PRINCIPALE, à Vallabrix, ce n'est pas la régie d'eau qui paye les employés, c'est le budget de la commune. Pour les 2 autres communes, tout est inclus dans le prix au m³. Différence non négligeable.

L'explication se trouve dans l'histoire de notre petite régie d'eau. Par le passé, (assez récent 1997), à Vallabrix il n'était pas nécessaire de séparer le budget eau du budget communal. Quand c'est devenu obligatoire, on peut supposer que la consommation d'eau communale gratuite (bâtiments communaux) vient en contrepartie du temps passé (gratuit pour la régie) par les employés. Le troc était acceptable en 1997, aujourd'hui avec la comptabilité analytique qui demande plus de rigueur de saisie, est-ce toujours acceptable ?

Je viens de prendre connaissance des comptes 2013 de l'eau, on constate que les recettes sont en baisses par rapport à 2012 et que les dépenses sont en hausse ? Pour autant l'année 2013 ne sera pas en déficit grâce aux rentrées de subventions dont celles de la station d'épuration, le budget prévisionnel 2014 serait également légèrement excédentaire grâce à la FCTVA (retour de TVA) sur les investissements. Mais pour 2015, en l'absence de subventions ou FCTVA, ne faut-il pas penser à anticiper avant d'être contraint aux augmentations de tarifs ? Trop d'écart entre volume sorti du réservoir et volume facturé, remplacement des compteurs usagés, suivi du niveau de fuite (voir télégestion à St Quentin ou Foissac suite proposition Cereg). D'où l'intérêt d'une commission pour approfondir la réflexion et faire des propositions !

Michel Voisin

Bonnes vacances à tous !

Bravo à Alizée Rieu & Joachim Dupuy pour leur réussite au Bac,
et à Eloïse Giraud & Maxime Rieu pour avoir obtenu le Brevet...



*Sculpture végétale,
école de Vallabrix,
activités cabanes*